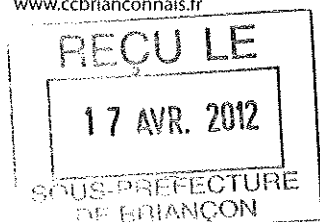




Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr



DELIBERATION

N° 2012-36 du 10 avril 2012

OBJET : Convention de partenariat 2012 : les Diabes Rouges

Rapporteur : M. Le Président

Le 10 avril 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 4 avril 2012 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 31 jusqu' à la délibération n° 2012-33
29 à partir de la délibération n° 2012-34
28 à partir de la délibération n° 2012-49

Nombre de pouvoirs : 2 jusqu'à la délibération 2012-33
4 à partir de la délibération n° 2012-34
5 à partir de la délibération n° 2012-49

Nombre de votes : 33

Mme Aurélie POYAU est nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Yvon AIGUIER, Mme Claude JIMENEZ (représentant Mme Marie Hélène PONSART) M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Philippe SEZANNE (jusqu'à la délibération n° 2012-33) M. Thierry DUCURTIL (jusqu'à la délibération n° 2012-33), M. Jean-Pierre SEVREZ (jusqu'à la délibération n° 2012-48), M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Christine VALLA (représentant Mme Claudine FINE), M. Pierre BOUVIER, M. Claude PLEINDOUX (représentant M. Roger GUGLIEMETTI) M. Edmond CADET, M. Marc FORNESI, M. Henry Pierre ROUX (représentant M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC), M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Roger PERINET (représentant M. Henry RAOUX), M. Philippe STOCKLI, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, M. Sébastien FINE (représentant M. Christian BREMOND)

Avaient donné pouvoir : M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI
Mme Brigitte BOREL à Mme Laurence FINE
M. Philippe SEZANNE à Mme Nicole MATHONNET à partir de la délibération n° 2012-34.
M. Thierry DUCURTIL à M. Xavier CRET à partir de la délibération n° 2012-34.
M. Jean Pierre SEVREZ à M. Alain FARDELLA à partir de la délibération n° 2012-49

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011, portant compétence en matière de gestion du Service Intercommunal de Prévention Spécialisée,

Considérant les démarches engagées par le Conseil Général des Hautes Alpes et le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, visant à associer les jeunes du Briançonnais à des manifestations sportives particulièrement significatives sur leur territoire.

Considérant que la Communauté de Communes du Briançonnais entend poursuivre le partenariat avec « Les Diabes Rouges » à travers la mise à disposition d'invitations pour les jeunes suivis par le Service Intercommunal de Prévention Spécialisée et l'achat d'un espace de communication, afin de marquer sa présence et son engagement dans la vie locale, durant l'année 2012,

Vu l'avis favorable du bureau en date du 21 février 2012,

Vu l'avis favorable de la commission Administration Générale et Finances en date du 27 février 2012,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve le projet de partenariat avec la Société Anonyme Les Diabes Rouges, visant d'une part à permettre un accès privilégié aux jeunes suivis par l'équipe du Service Intercommunal de Prévention Spécialisée, et d'autre part à développer une politique de communication autour de l'image de la Collectivité
- Autorise M. le Président ou son représentant à signer la convention annexée à la présente, concernant l'année 2012,
- Autorise le versement d'un montant de 40 000 euros au titre de la convention précitée,
- Précise que les crédits nécessaires sont prévus en dépenses du Budget Général de la collectivité,

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA.



16 AVR. 2012

Date dépôt S.P. :

Date affichage : **17 AVR. 2012**